



## Horaire sur chantier BTP

-----  
Par BTP MAN

Bonjour, je depend de la convention collective btp -10 salaries zone PACA .Ma question est la suivante suite à plusieurs jurise prudence qui a eu lieu.

L entreprise impose 8h-12h 13h-16h sur chantier .Mais je suis à l entreprise à 7h30 et je reviens à 16h30.Je suis dedomagé du temps de transport avec la prime de Zone.Ma question est suis je laisé car j'ai cru comprendre que si j arrive à 7h30 au dépôt que je charge mes outils je suis considéré comme début de travail.Par contre si j arrive à 7h30 et que je monte dans le camion pour le chantier sans rien charger la je suis en trasport et mon temps de travail commence seulement arriver sur mon lieux de chantier merci cordialement .